

Délibération n°5*Objet : Décision
Modificative n°1**Date de convocation :
14/10/2019**Date d'affichage :
14/10/2019**Nombre de Membres
en exercice :
29**Nombre de présents :
19**Nombre de votants :
19*

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*

L'an deux mille dix-neuf,
le 29 octobre à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Didier CASSAGNEAU, Chantal COMBALBERT, Gaylord DENAX, Alain GAMBAROTTO, Sonia GRIMAL, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRE, Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, Alain MALMON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Daniel RESONGLES, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Philippe CHERON, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Dominique FORNERIS, José LACOMBE, André MAGNAC, Jean PRADIN, Hervé QUET, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA.

Secrétaire de séance : M. Gilbert ROZES.

Monsieur le président propose à l'assemblée la décision modificative n° 1 du budget principal du syndicat :

CHAPITRE ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
011/60636	Vêtements de travail	1 500		réelle
011/6241	Transports de bien	1 000		réelle
011/63513	Autres impôts locaux	1 000		réelle
011/6288	Autres services ext.	- 5 700		réelle
65/6541	Créances admises en non- valeur	1 000		réelle
66/6612	ICNE	1 200		réelle
	TOTAL FONCTIONNEMENT	0	0	
21/2182	Matériel de transport	250 000		réelle
21/2188	Autres immo. corporelles	50 000		réelle
16/1641	Emprunt		300 000	réelle
	TOTAL INVESTISSEMENT	300 000	300 000	
TOTAL		300 000	300 000	

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

Approuve la décision modificative n° 1 présentée ci-dessus.

- ADOPTÉE -
SIEEOM
Sud Quercy
TRIONS pour RECYCLER

Le Président,

M. LAMOLINAIRE